



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

8965^e séance

Mardi 15 février 2022, à 10 h 15

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Brésil	M. de Almeida Filho
Chine	M. Dai Bing
Émirats arabes unis	M ^{me} Alhefeiti
États-Unis d'Amérique	M. Hunter
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Gabon	M ^{me} Ngyema Ndong
Ghana	M. Agyeman
Inde	M. Raguttahalli
Irlande	M ^{me} Byrne Nason
Kenya	M. Kiboino
Mexique	M. de la Fuente Ramírez
Norvège	M ^{me} Heimerback
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie (S/2022/101)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie (S/2022/101)

La Présidente (*parle en russe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Somalie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. James Swan, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie ; M. Francisco Caetano José Madeira, Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie ; et S. E. M. Olof Skoog, Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2022/101, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie.

Je donne maintenant la parole à M. Swan.

M. Swan (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion de présenter un exposé au Conseil sur la situation en Somalie. Je suis heureux de le faire de nouveau aux côtés du Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, l'Ambassadeur Francisco Madeira. Cela met en exergue le partenariat important entre l'Union africaine et l'Organisation des Nations Unies en Somalie. Je félicite une fois encore la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et les forces somaliennes pour leur contribution à l'amélioration de la sécurité et de la stabilité en Somalie.

Les élections nationales en Somalie accusent maintenant plus d'un an de retard par rapport au calendrier prévu par la Constitution. Toutefois, depuis mon dernier exposé au Conseil il y a trois mois (voir S/PV.8907), les élections à la Chambre haute ont été menées à bien et le rythme des élections à la Chambre

du peuple a considérablement progressé, à la suite de la réunion du Conseil consultatif national tenue en janvier. L'Équipe chargée d'organiser les élections au niveau fédéral a fait part de son intention de pourvoir au moins deux tiers des sièges de la Chambre du peuple dans les semaines à venir. Jusqu'à présent, 130 des 275 sièges ont été pourvus, et des élections se tiendront bientôt pour pourvoir 60 autres sièges. J'appelle les organismes de gestion des élections, ainsi que les dirigeants politiques de la Somalie, à accélérer et à conclure rapidement le processus électoral à la Chambre du peuple.

Quelque 28 femmes – soit environ 22 % – ont été élues à ce jour à la Chambre du peuple. Ce chiffre est bien inférieur au quota de 30 % de femmes que les dirigeants politiques somaliens se sont engagés à atteindre pour les deux chambres du Parlement. J'exhorte tous les acteurs somaliens à redoubler d'efforts pour atteindre cet objectif. Grâce aux généreuses contributions des États Membres, l'ONU continue de fournir un appui technique, matériel et consultatif aux organismes de gestion des élections, au Bureau du Premier Ministre, au Conseil consultatif national et aux ambassadeurs et ambassadrices de bonne volonté chargés de plaider en faveur du quota de 30 % de femmes au minimum. Nous continuons à recevoir des plaintes relatives à des irrégularités présumées dans le processus électoral, et j'exhorte donc les principaux acteurs à corriger le tir pour améliorer ce processus, chaque fois que cela est nécessaire. Cela est essentiel pour que les élections soient largement acceptées par le public somalien.

Outre l'appui que nous apportons aux institutions électorales, l'ONU continue de coordonner son action avec celle de ses partenaires internationaux pour faire passer les mêmes messages. Avec nos partenaires, nous n'avons cessé d'appeler à un processus électoral crédible, en temps voulu, qui permettra au prochain gouvernement de concentrer ses efforts sur les grandes priorités nationales de la Somalie, notamment les problèmes de sécurité, ainsi que sur le programme d'édification de l'État et de développement.

Si des tensions politiques entre certains dirigeants somaliens continuent d'éclater sporadiquement, elles ont jusqu'à présent été contenues et n'ont donc pas fait dérailler le processus électoral. Toutefois, le risque demeure que par suite d'une erreur d'appréciation, ces tensions dégénèrent en un véritable conflit. L'ONU s'est toujours efforcée d'aider les Somaliens à réduire ce risque en établissant des contacts directs avec toutes les parties et en les invitant à régler leurs différends politiques par le dialogue. Avec nos partenaires, nous

continuons de plaider pour la retenue, le compromis et des solutions pragmatiques basées sur le consensus pour que les dirigeants somaliens continuent de concentrer leurs efforts sur la tenue des élections.

Les Chabab représentent toujours la principale menace pour la sécurité en Somalie. Les divisions politiques et les retards prolongés dans le cadre du processus électoral ont permis aux forces insurgées de gagner du terrain récemment. Le mode opératoire du groupe reste inchangé, et ses attaques visent principalement la région de Banaadir et l'État du Sud-Ouest. Ces derniers mois, les opérations se sont également intensifiées dans les États du Hirshébeli et de Galmudug, où les Chabab essaient d'exploiter les tensions locales sur le plan politique et en matière de sécurité. Nous continuons de constater une utilisation intensive d'engins explosifs improvisés (EEI), notamment une série d'attaques menées à l'aide d'engins explosifs improvisés portés par des personnes et d'attentats à la voiture piégée à Mogadiscio ces dernières semaines.

La configuration future de l'AMISOM étant actuellement à l'étude, l'ONU participe activement aux discussions entre le Gouvernement fédéral somalien, l'Union africaine et les principaux bailleurs de fonds. Des progrès ont été enregistrés dans le cadre des discussions techniques qui se sont tenues à Mogadiscio du 27 janvier au 9 février, notamment l'élaboration du concept d'opérations conjoint de l'Union africaine et du Gouvernement fédéral somalien pour une Mission reconfigurée, la proposition conjointe de l'Union africaine et de l'ONU relative à une Mission reconfigurée et les options logistiques de l'ONU à l'appui d'une Mission reconfigurée et des forces de sécurité somaliennes à l'avenir, comme demandé dans la résolution 2568 (2021).

Des progrès dans la mise en œuvre du plan de transition de la Somalie sont essentiels non seulement pour la reconfiguration de l'AMISOM, mais aussi pour déterminer le rythme de transfert des responsabilités de l'AMISOM aux forces de sécurité somaliennes. Nous encourageons le Gouvernement fédéral somalien à convoquer dans les meilleurs délais la prochaine réunion du Comité de pilotage stratégique du plan de transition de la Somalie afin d'avancer sur cette priorité en collaboration avec les partenaires chargés de la sécurité.

La situation humanitaire en Somalie reste extrêmement grave, avec 7,7 millions de Somaliens ayant besoin d'une aide humanitaire en 2022. La Somalie est le pays qui souffre le plus de la sécheresse dans la Corne de l'Afrique, puisqu'elle touche 4,3 millions de personnes et vient de déplacer à nouveau plus de

270 000 personnes. La prochaine saison des pluies, qui est attendue en avril, risque d'être pour la quatrième fois inférieure à la moyenne, menaçant la Somalie d'une possible catastrophe humanitaire.

L'opération humanitaire en Somalie dispose du savoir-faire nécessaire pour apporter une aide vitale aux populations dans le besoin, mais il lui faut des ressources suffisantes. Malheureusement, le plan d'aide humanitaire pour 2022 n'est actuellement financé qu'à hauteur de 2 %. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude aux bailleurs de fonds pour leur engagement continu en faveur de la Somalie, mais une fois encore je les appelle à accroître leur appui pour apporter une aide urgente aux populations somaliennes les plus vulnérables.

Toute réponse humanitaire, pour essentielle qu'elle soit, n'est, bien entendu, pas une solution à long terme. C'est pourquoi le système des Nations Unies prend des mesures pour renforcer le lien entre l'action humanitaire, le développement et la consolidation de la paix. À cette fin, les organismes, les fonds et les programmes basés en Somalie continuent de conjuguer leurs efforts pour relever des défis tels que la gestion de l'eau, des solutions durables, la fraude et la corruption.

La mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité, ainsi que l'inclusion des jeunes restent au cœur de notre travail. Avec l'appui du Fonds pour la consolidation de la paix, l'ONU et le Gouvernement somalien ont lancé en novembre un nouveau programme pour les femmes et la paix et la protection, qui vise à promouvoir une véritable participation des femmes aux processus de consolidation de la paix, en particulier au niveau de la prise de décisions et des fonctions de direction. Il s'agit d'un investissement qui nous permet non seulement de mettre en œuvre le programme pour les femmes et la paix et la sécurité aux échelons fédéral et infranational, mais aussi d'améliorer des domaines critiques tels que la protection des femmes et des filles contre les violences sexuelles en période de conflit.

S'agissant des jeunes, l'ONU continue d'apporter son concours au Gouvernement somalien pour intégrer le volet jeunesse dans différents domaines, de la participation électorale à la réconciliation locale et bien plus.

Si la situation politique, de sécurité et humanitaire en Somalie reste précaire, je continue de nourrir un optimisme prudent en osant espérer que le pays fera de nouveaux progrès dans ces domaines dans les mois à venir et au-delà. Cela suppose que les dirigeants somaliens mettent leurs différends de côté pour le bien du peuple somalien et organisent des élections crédibles dans les meilleurs délais. Cette mesure qui n'a que trop

tardé leur permettra alors de recentrer leurs efforts sur tout l'éventail des priorités nationales urgentes. À cette fin, la communauté internationale continue d'accompagner le peuple somalien dans ses efforts en lui fournissant le soutien dont il a besoin.

La Présidente (*parle en russe*) : Je remercie M. Swan de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Madeira.

M. Madeira (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de l'occasion qui m'est donnée de m'adresser au Conseil de sécurité sur la situation en Somalie. Je suis heureux d'être ici aux côtés de mon ami l'Ambassadeur James Swan, Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie.

Nous sommes maintenant à 10 jours du 25 février, date butoir pour l'achèvement des élections à la chambre basse. Cette date ô combien importante a été fixée par les dirigeants somaliens au cours de la réunion du Conseil consultatif national en janvier. Bien que ce délai risque de ne pas pouvoir être respecté, il reflète le sentiment d'urgence et le sérieux avec lesquels les dirigeants somaliens se sont engagés à surmonter les obstacles et à mener à terme le processus électoral aussi rapidement que possible.

Nous les encourageons à ne pas relâcher leurs efforts, car malgré la lenteur du processus, 130 membres de la chambre basse du Parlement fédéral ont déjà été élus. Nous signalons également que 28 femmes ont été élues à ce jour, ce qui représente 22 % du quota de 30 % réservé aux femmes. Alors que le processus suit son cours, des efforts supplémentaires seront nécessaires pour accroître ce pourcentage et atteindre l'objectif fixé.

L'Union africaine, par le biais de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), continue de travailler activement avec les organes *ad hoc* de gestion des élections en Somalie, l'Équipe chargée d'organiser les élections au niveau fédéral et d'autres acteurs clefs des élections, notamment les États membres de la fédération, leur fournissant un appui et des conseils techniques.

Afin de favoriser une conclusion rapide du processus électoral en cours, j'ai multiplié mes contacts diplomatiques. Je me suis notamment entretenu avec des représentants de la société civile, des fonctionnaires de l'État, des chefs de l'opposition et des dirigeants fédéraux et régionaux. Mon objectif a été d'être à l'écoute et d'apprendre de toutes les parties prenantes qui apportent des contributions visibles à l'avancement du processus électoral et de les encourager à poursuivre leurs efforts en ce sens.

La Somalie a besoin de l'appui constant de ses partenaires internationaux pour surmonter les défis électoraux actuels et nouveaux. Dans ce contexte, je suis particulièrement encouragé par le fait que les difficultés structurelles et opérationnelles rencontrées par les États et par le Comité de règlement des contentieux électoraux ont été traitées. Je me félicite également du rôle important que la réunion du Conseil consultatif national, qui s'est tenue du 3 au 9 janvier, a joué pour parvenir à un consensus permettant de résoudre les questions électorales en suspens.

Outre un appui technique, l'AMISOM est restée concentrée sur la sécurité des élections. Depuis novembre, nous menons une action sur trois fronts.

Premièrement, nous avons intensifié nos efforts de formation dans les centres d'opérations conjoints en mettant l'accent sur le renforcement des capacités des commandants de la Police somalienne. L'appui de l'AMISOM en matière de renseignement, de gestion des données et d'établissement de rapports – un élément essentiel du fonctionnement des centres d'opérations conjoints – s'inscrit également dans le cadre de cet effort.

Deuxièmement, sachant le rôle de premier plan que doit jouer la Police somalienne pour assurer la sécurité des élections, la police de l'Union africaine collabore désormais avec ses hauts responsables, offrant un appui stratégique sur les questions de sécurité électorale.

Troisièmement, nous avons renforcé notre soutien opérationnel aux forces de police en nous attachant tout particulièrement à assurer conjointement la sécurité des lieux d'élection à la chambre basse. Les lieux clefs sont notamment Banaadir, Kismayo, Baidoa, Dhuusamarreeb, Baraawe et Jawhar. Nous sommes actuellement déployés à Garbahaarrey, prêts à assurer la sécurité du processus électoral sur place.

Malheureusement, les conditions de sécurité dans le pays restent une source de profonde préoccupation, car les Chabab poursuivent sans relâche leurs activités déstabilisatrices. Depuis mon dernier exposé au Conseil (voir S/PV.8907), nous avons observé une hausse de la violence terroriste. Cette violence est principalement le fait des Chabab, qui ont recours à des engins explosifs improvisés (EEI) et à des engins explosifs improvisés portés par une personne, et mènent des attaques au mortier, des embuscades et des assassinats ciblés de hauts représentants du Gouvernement, de membres des forces de sécurité somaliennes et de civils.

Nous surveillons également avec préoccupation ce qui pourrait être une résurgence de Daech, car des informations crédibles indiquent que ce groupe a

commis deux attaques au moyen d'EEI et un attentat à la voiture piégée en novembre 2021 et en janvier 2022, respectivement. En outre, l'AMISOM est en train d'analyser de multiples informations selon lesquelles Daech aurait de nouveau recours à l'extorsion à Mogadiscio.

À mesure que nous continuons de surveiller les activités des Chabab et la possible expansion de Daech, un tableau clair est en train de se dessiner. Les Chabab semblent enhardis par leur détermination à perturber le processus électoral en cours. L'attaque du 10 février commise au carrefour El Gabta à Mogadiscio, qui ciblait un convoi de personnel électoral du Somaliland, illustre clairement cette tendance. S'agissant d'une possible résurgence de Daech, ces actes doivent être replacés dans le contexte de la présence régionale émergente de Daech en Afrique de l'Est, qui se caractérise par la prolifération des fonds, l'intensification du recrutement et le transfert de tactiques terroristes.

Au cours de la période considérée, l'AMISOM a continué de mettre l'accent sur les opérations conjointes menées à l'appui des forces de sécurité somaliennes. En décembre 2021, en collaboration avec les forces de sécurité somaliennes, des opérations clés ont été menées dans les régions du Bas-Djouba et de Gedo, et le début du mois de janvier a été consacré à la consolidation des acquis de l'Opération Badbaado I. De même, fin janvier, l'AMISOM, la Somalie et l'Armée nationale somalienne, y compris les forces spéciales Danab, ont mené une série d'opérations qui ont permis de neutraliser cinq hauts responsables des Chabab et de capturer plusieurs autres de leurs combattants. L'Union africaine, par l'intermédiaire de l'AMISOM, a annoncé des activités de stabilisation sous commandement civil. Avec l'appui de l'Union européenne et du Gouvernement actuel, la Mission, en collaboration avec le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération, a mis en place 34 projets à effet rapide et projets de consolidation de la paix. Ces projets, qui englobent la fourniture de services de santé, l'apport d'un soutien éducatif, l'eau et l'assainissement, ont tous été menés à bien et transférés à diverses communautés dans toute la Somalie.

Le dernier trimestre de 2021 a été marqué par l'intensification des contacts en vue de surmonter les problèmes qui entravaient les efforts en vue d'un accord autour d'un cadre pour la mise en place d'une mission reconfigurée de l'Union africaine en Somalie qui serait amenée à remplacer l'AMISOM et transférerait à terme l'entière responsabilité de la sécurité aux forces de sécurité somaliennes. Ces problèmes ont été réglés à l'issue d'un dialogue bilatéral

entre l'Union africaine et le Gouvernement fédéral somalien, qui a mené à l'adoption d'une approche en neuf points concernant la collaboration future à cet égard.

Le débat technique bilatéral qui a suivi, à la dernière phase duquel ont participé des représentants de l'ONU et de l'Union européenne, a permis de rédiger trois importants projets de document visant à fournir des réponses aux demandes formulées par cet organe, conformément aux paragraphes 8 et 9 de sa résolution 2568 (2021). Le projet de concept d'opérations, les projets de propositions conjointes et le projet d'appui logistique facultatif contiennent des détails sur les objectifs stratégiques, le mandat, la composition, les effectifs, la structure, le matériel, la durée et la structure de commandement et de contrôle de la mission. Ces documents sont en cours d'élaboration et devront être autorisés à plusieurs niveaux avant d'être portés à l'attention du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et du Conseil de sécurité de l'ONU.

Ces documents ont été préparés avec la pleine participation de l'Union africaine et du Gouvernement fédéral somalien, et avec la contribution d'entités recommandées par le Conseil. Ils reflètent véritablement la lettre et l'esprit du plan de transition somalien, car ils expliquent et suivent fidèlement les exigences relatives aux activités opérationnelles, au renforcement des capacités institutionnelles et à la stabilisation de la manière envisagée par le plan et d'une façon que nous pouvons tous comprendre et nous approprier. Ces documents reprennent clairement l'idée que la mission est un mécanisme de transition dont l'objectif est d'aider le Gouvernement somalien et ses forces de sécurité à assumer la pleine responsabilité de la sécurité de la Somalie suivant un calendrier établi, à préserver les acquis obtenus avec l'aide de l'AMISOM au fil des ans et à faciliter le départ des forces de l'Union africaine et des autres composantes de mission.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, la nouvelle mission de l'Union africaine et le Gouvernement fédéral somalien doivent bénéficier d'un appui. La composante militaire de la mission de l'Union africaine et les forces de sécurité somaliennes doivent renforcer leur capacité à lutter contre les EEI, à recueillir et à analyser des informations et à faire jouer des éléments de vitesse et de surprise lorsqu'elles agissent sur la base de renseignements concrets fournis en temps réel. Les capacités facilitatrices et les multiplicateurs de force nécessaires et en quantité suffisante doivent être mobilisés pour doter la composante armée de la mission de la souplesse, de l'agilité et de la mobilité qu'exige le plan de transition

et dont la mission elle-même a besoin pour mener à bien ses opérations ciblées et les autres opérations conjointes et coordonnées planifiées.

Les progrès réalisés dans le contexte des efforts de constitution des forces somaliennes devront être renforcés et consolidés au cours des prochains mois afin que le transfert des responsabilités en matière de sécurité aux forces de sécurité somaliennes s'effectue conformément au calendrier prévu pour la nouvelle mission.

La transition est un processus complexe. Les amis de la Somalie qui aident le pays à assumer l'entière responsabilité de sa sécurité, à rétablir la paix et à réaliser la réconciliation et le développement doivent continuer de conjuguer leurs efforts complémentaires et rester unis dans leur action commune. Une répartition claire des tâches, la transparence et l'application du principe de responsabilité sont nécessaires afin d'accomplir les tâches et de tenir les engagements, d'améliorer la coordination et d'accroître le partage des informations et la responsabilité mutuelle.

La Présidente (*parle en russe*) : Je remercie M. Madeira pour son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Skoog.

M. Skoog (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis d'adresser nos meilleurs vœux à la Fédération de Russie qui préside le Conseil de sécurité ce mois-ci.

Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir invité l'Union européenne à présenter au Conseil de sécurité un exposé sur la Somalie. Cette discussion est très opportune au vu des défis croissants en Somalie et dans la région de la Corne de l'Afrique. La Somalie est un pays clef dans le contexte plus large de la stabilité et de la sécurité dans la Corne de l'Afrique. Malgré les progrès accomplis, notamment en matière de réformes économiques, la situation générale en Somalie reste extrêmement fragile et instable, en raison de l'instabilité politique, des problèmes de sécurité persistants, de la vulnérabilité socioéconomique, des chocs climatiques et de l'absence de présence gouvernementale durable et de prestation de services de base. Le pays continue de souffrir du terrorisme et de la criminalité transnationale, dans un contexte de montée de la violence et de l'extrémisme et face à la menace en constante évolution posée par les Chabab.

Ces facteurs, conjugués à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et à une sécheresse dévastatrice sans précédent, sont les principaux facteurs des énormes besoins humanitaires, avec 2,9 millions de personnes déplacées et plus de 4,6 millions de personnes confrontées à une insécurité alimentaire aiguë et à la faim

de février à mai. On estime que la moitié de la population somalienne a un besoin immédiat d'aide humanitaire et de protection, comme nous l'avons entendu. Il est donc impératif d'adopter une approche globale, fondée sur les liens existants, afin de créer des synergies entre les engagements humanitaires, les initiatives de développement et la consolidation de la paix et la réconciliation.

La Somalie elle-même est actuellement à la croisée des chemins, en raison de changements importants dans la dynamique régionale et des facteurs que je viens de décrire. Les priorités immédiates sont la conclusion des élections législatives, une transition pacifique du pouvoir et la formation d'un gouvernement opérationnel capable de répondre aux besoins de sa population et de coopérer, entre autres choses, avec la communauté internationale.

En Somalie, il est essentiel d'accorder une place centrale à la politique. Depuis des mois, les partenaires et les voisins de la Somalie continuent d'exhorter les dirigeants somaliens à travailler dans un esprit de compromis afin de surmonter les derniers obstacles politiques à la finalisation d'un processus électoral inclusif dans les meilleurs délais et de respecter les accords qu'ils ont conclus le 17 septembre 2020 et le 27 mai 2021. Nous prenons note du niveau de progrès – moins de 50 % des 275 sièges nécessaires pour terminer les élections de la Chambre du peuple dans le délai prescrit du 25 février. Le peuple somalien mérite que ses dirigeants se consacrent pleinement à sa sécurité, à son bien-être et au progrès.

Avec ses partenaires internationaux, l'Union européenne a apporté son soutien à la Somalie pour qu'elle puisse mener à bien les élections attendues et assurer une transition ordonnée et pacifique du pouvoir. Cela sera essentiel non seulement pour la stabilité, mais aussi pour relancer la dynamique globale de la réforme, y compris les efforts d'édification de l'État et les étapes précédemment convenues qui n'ont pas été atteintes, comme la révision de la Constitution provisoire et l'accord sur le modèle fédéral pour la Somalie.

En dépit de la situation hautement explosive vécue l'année dernière, les programmes de coopération de l'Union européenne ont continué à soutenir l'édification de l'État, la sécurité et le développement socioéconomique. Depuis 2014, notre soutien s'est élevé à près d'1 milliard d'euros dans le domaine du développement et de l'aide humanitaire.

En ce qui concerne le processus électoral, l'année dernière, une enveloppe immédiate de 3,5 millions d'euros a été débloquée au profit de la société civile pour lancer la mise en œuvre de l'accord électoral ; des mesures comprenant l'éducation civique et l'éducation

des électeurs, la mise en place d'un système d'alerte et de réponse rapides aux conflits, la médiation des conflits, ainsi que le partage d'informations sur le processus électoral. Ces actions soutiennent également la participation des femmes dans tout le pays.

Pour en venir à la situation sécuritaire en Somalie et à l'évolution de la menace que posent les Chabab, et plus spécifiquement aux outils nécessaires et disponibles pour fournir une solution complète afin d'affaiblir les Chabab à la fois sur terre et en mer, qu'il me soit permis de souligner le fort engagement de l'Union européenne dans les efforts d'édification de l'État en Somalie. Outre la contribution au développement et à l'aide humanitaire, évoquée précédemment, notre investissement dans le secteur de la sécurité est le plus important, avec plus de 2,3 milliards d'euros versés à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) depuis 2007. Nous avons également déployé une opération maritime exécutive de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) – la force navale placée sous la direction de l'Union européenne (EUNAVFOR opération ATALANTA) – et deux missions, la mission de formation de l'Union européenne en Somalie (EUTM Somalia) et la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités en Somalie (EUCAP Somalia) ;

L'opération Atalanta a contribué avec succès à la répression de la piraterie au large des côtes somaliennes. Dans le but de consolider et d'améliorer la sécurité maritime, le mandat de l'opération Atalanta a récemment été étendu à d'autres tâches d'exécution secondaires, à savoir la lutte contre le trafic d'armes dans le cadre de l'embargo de l'ONU sur les armes, la lutte contre le trafic de stupéfiants et la surveillance des activités illicites en mer. Ces nouvelles tâches contribueront à la lutte actuelle contre les Chabab et leurs sources de financement. Nos missions de PSDC en Somalie continuent de soutenir le renforcement des forces et institutions de sécurité somaliennes en vue d'une prise en charge progressive des responsabilités en matière de sécurité, tant sur terre qu'en mer, conformément au plan de transition de la Somalie.

Depuis sa création, EUTM Somalia a formé plus de 7000 soldats de l'Armée nationale somalienne et a soutenu le développement d'un système de formation propre à la Somalie qui fournit à l'Armée nationale somalienne les politiques, les procédures et l'expertise nécessaires pour gérer sa propre génération de forces. La mission fournit également des conseils stratégiques et des formations ciblées sur des fonctions habilitantes, telles que la formation à la lutte contre les engins explosifs improvisés, qui restent déterminantes pour réduire la dépendance de l'Armée nationale somalienne vis-à-vis de l'AMISOM.

EUCAP Somalia a soutenu le développement de la Police somalienne, en particulier la force fédérale des Darwich, et son interopérabilité avec l'Armée nationale somalienne. Plus de 800 agents fédéraux de la force des Darwich ont été déployés pour les opérations de transition en matière de sécurité. EUCAP Somalia a également soutenu la réouverture du Bureau central national d'INTERPOL à Mogadiscio, qui a désormais atteint sa capacité opérationnelle initiale.

Pour en venir à la question immédiate de la Somalie et de la transition sécuritaire de l'AMISOM, je voudrais tout d'abord souligner que tous les progrès réalisés au fil des ans en Somalie ont été possibles grâce à l'AMISOM, et je rends ici à nouveau hommage aux sacrifices consentis par les fils et les filles de l'Afrique, qui ont payé le prix ultime dans leur contribution à la sécurité en Somalie.

Conformément au mandat du Conseil de sécurité demandant une mission de l'Union africaine reconfigurée, il est généralement admis que le soutien continu d'une mission internationale sur terre est nécessaire, qu'une plus grande responsabilité de la part de toutes les parties prenantes est requise et que l'Union africaine est la mieux placée pour continuer à fournir ce soutien. Soyons clairs : l'Union européenne est prête à soutenir le maintien de la présence sécuritaire d'une mission de l'Union africaine reconfigurée en Somalie, mais elle ne soutiendra pas la continuation du même type de mission. C'est précisément parce que le contexte a évolué, ce qui nécessite une approche nouvelle et holistique pour relever le défi posé par la mutation de la menace, approche qui envisage qu'un certain nombre d'acteurs travaillent en coopération plus étroite pour fournir une solution aussi complète et intégrée.

Malgré les retards de l'année dernière, il est néanmoins positif que les parties se soient réengagées, que le quatuor formé par le Gouvernement fédéral somalien, l'Union africaine, l'ONU et l'Union européenne se soit à nouveau réuni et que les équipes techniques aient commencé leur travail, d'abord à Addis-Abeba, puis au Caire et maintenant à Mogadiscio. La feuille de route fournie par l'Union africaine avait entièrement anticipé cette situation, dans le respect des délais fixés par le Conseil de sécurité. Nous nous félicitons également de l'esprit positif qui a régné entre les équipes pour conclure ce processus.

Parallèlement à la reconfiguration et aux plans pour le retrait éventuel de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie, il est essentiel que le Gouvernement fédéral somalien planifie la manière dont ce processus de retrait peut être assorti d'une génération correspondante des forces nécessaires. Nous

encourageons une transparence totale sur ce point à l'avenir. En tant que partenaires, nous nous réjouissons également de discuter des ressources nécessaires à la mise en œuvre du plan de transition de la Somalie. Ensemble, ces plans doivent être réalistes, pragmatiques et ciblés, ainsi que basés sur des conditions, afin d'assurer une transition mesurée entre les phases prévues.

En ce qui concerne l'Union européenne, même si nous continuons à appeler nos partenaires à mieux équilibrer la structure des donateurs, notre engagement en faveur de la paix, de la stabilité et du développement en Somalie s'inscrit dans le long terme.

En ce qui concerne le domaine maritime, depuis son lancement en 2008, l'opération Atalanta a réduit avec succès la menace de piraterie au large des côtes somaliennes, 171 pirates ayant été remis aux autorités compétentes. Le rapport du Secrétaire général de novembre 2021 (S/2021/920) a conclu que la piraterie avait effectivement été réprimée mais pas totalement éliminée, car les causes profondes demeurent, et que seules des présences navales, telles que l'opération Atalanta, pouvaient assurer l'effet dissuasif nécessaire ; L'opération Atalante a également un taux de réussite de 100 % en matière de protection des navires du Programme alimentaire mondial qui acheminent l'aide aux personnes dans le besoin ; près de 1 600 navires ont été protégés, et plus de 2,5 millions de tonnes de denrées alimentaires et d'aide ont été livrées à la Somalie depuis 2008.

Nous sommes prêts à travailler main dans la main avec les autorités somaliennes pour soutenir leurs efforts en matière de sécurité maritime, bien entendu dans le plein respect de la souveraineté de la Somalie. Nous espérons que le Conseil sera en mesure de s'accorder sur une résolution révisée qui reflète mieux les priorités somaliennes, tout en renouvelant les dispositions juridiques nécessaires à la poursuite de l'opération Atalanta au moins pour le reste de cette année.

Par conséquent, nous comptons sur la Somalie pour qu'elle se prononce en faveur de la prorogation de la résolution pour au moins neuf mois supplémentaires. Si la résolution n'est pas prorogée au-delà du 3 mars, l'opération Atalanta n'aura pas l'autorisation nécessaire pour lutter contre la piraterie et protéger les livraisons du Programme alimentaire mondial et d'autres navires vulnérables dans les eaux territoriales somaliennes.

L'Union européenne, quant à elle, est prête, une fois la résolution renouvelée et prorogée, à entamer des discussions avec le Gouvernement somalien pour qu'ils

se mettent d'accord sur des paramètres de coopération en matière de sécurité maritime, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités.

L'Union européenne reste fermement résolue à continuer de renforcer l'architecture régionale de sécurité maritime, ainsi qu'à appuyer les priorités stratégiques de la Somalie, notamment le renforcement des capacités et des moyens maritimes et la prise en charge progressive par la Somalie des responsabilités en matière de sécurité, tant en mer que sur terre.

La Présidente (*parle en russe*) : Je remercie M. Skoog de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais remercier M. Swan, Représentant spécial du Secrétaire général, M. Madeira, Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, et l'Ambassadeur Skoog de leurs exposés.

Dans mon intervention d'aujourd'hui, je voudrais mettre l'accent sur quatre sujets : les élections, la transition en matière de sécurité, la piraterie et la situation humanitaire en Somalie.

Premièrement, en ce qui concerne les élections, le Royaume-Uni se félicite de la récente accélération du processus électoral à la chambre basse. La conclusion du processus électoral permettra d'éviter une incertitude politique prolongée, de prévenir l'augmentation de risques pour la sécurité et la stabilité de la Somalie, d'affaiblir les Chabab et de contribuer à ouvrir la voie à la Somalie pour qu'elle puisse accéder aux financements internationaux dont elle a tant besoin. Nous exhortons donc tous les dirigeants politiques somaliens à privilégier l'intérêt national, à donner la priorité à la conclusion d'un processus électoral pacifique et crédible et à veiller à ce que les forces de sécurité ne soient pas instrumentalisées à des fins politiques. Nous espérons que les élections à la chambre basse seront menées à bien d'ici le 25 février et que le quota de 30 % de représentation des femmes aux élections parlementaires sera atteint.

Deuxièmement, s'agissant de la transition en matière de sécurité, je tiens à souligner l'importance de parvenir rapidement à un accord sur la reconfiguration de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), pour que celle-ci soit réaliste, efficace et pas trop coûteuse et soit en mesure d'appuyer la mise en œuvre du plan de transition de la Somalie. Nous nous

félicitons des progrès réalisés ces dernières semaines par l'ONU, l'Union africaine, le Gouvernement somalien et d'autres parties prenantes à cette fin. Il est essentiel que ce processus continue d'avancer.

Nous encourageons également le Gouvernement fédéral somalien à indiquer clairement comment il va générer les forces et les capacités nécessaires pour mettre en œuvre le plan de transition de la Somalie. C'est la meilleure façon de préserver les succès remportés par les forces de l'AMISOM au prix de grands sacrifices et de faire face à la menace posée par les Chabab, qui ne cesse d'évoluer.

Troisièmement, en ce qui concerne la piraterie, le Royaume-Uni salue les efforts fructueux de la Somalie et les efforts internationaux visant à lutter contre la piraterie au large des côtes somaliennes. En principe, nous n'avons aucune objection au souhait du Gouvernement fédéral somalien de passer à un cadre bilatéral de coopération maritime. Toutefois, nous sommes favorables à une prorogation de la résolution 2608 (2021) jusqu'à ce qu'un tel cadre soit en place pour éviter toute lacune opérationnelle, ce qui implique notamment de veiller à ce que l'opération Atalanta de l'Union européenne puisse poursuivre ses activités.

Enfin, pour ce qui est de la situation humanitaire, je voudrais dire quelques mots sur le contexte de graves besoins humanitaires dans lequel s'inscrivent ces autres défis. Le Royaume-Uni a récemment annoncé une contribution supplémentaire de 18,3 millions de dollars pour faire face aux effets de la sécheresse actuelle, en plus des 47,5 millions de dollars d'aide humanitaire qui ont été déjà déboursés. Cependant, des fonds supplémentaires sont nécessaires. En tant que communauté internationale, nous devons impérativement tirer les enseignements de ce qui s'est passé en 2017. Nous devons agir rapidement pour améliorer l'accès aux populations touchées et pour contribuer à renforcer la résilience à plus long terme aux chocs climatiques.

Pour terminer, il n'y a pas de solution miracle à ces défis complexes en matière de paix, de sécurité et d'aide humanitaire. Cependant, l'organisation rapide d'élections crédibles, conformément à ce qui a été convenu par le Conseil consultatif national le mois dernier, sera une étape essentielle pour maintenir sur les rails les réformes économiques, constitutionnelles et en matière de sécurité, qui sont d'une importance capitale.

M. Raguttahalli (Inde) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. James Swan,

de son exposé. Je remercie également le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), l'Ambassadeur Francisco Madeira, et l'Ambassadeur Olof Skoog de leurs mises à jour respectives.

Cela fait maintenant plus d'un an que la mise en œuvre du processus électoral en Somalie ne parvient pas à respecter les échéances fixées. Malheureusement, la période considérée a également été marquée par des tensions politiques qui ont ralenti le processus électoral. S'il est vrai que de véritables défis logistiques et administratifs existent, les profondes divergences politiques entre les parties prenantes en Somalie constituent le plus grand obstacle. Nous partageons l'opinion du Secrétaire général, à savoir que les dirigeants somaliens devraient surmonter leurs différences politiques et œuvrer ensemble pour faire aboutir les opérations électorales, rapidement et de manière crédible, sur la base des accords électoraux du 17 septembre 2020 et du 27 mai 2021.

Nous nous félicitons de l'approche volontariste et pragmatique adoptée par le Représentant spécial du Secrétaire général et son équipe dans le cadre des efforts en cours pour mener à bien le processus électoral. Dans les semaines à venir, les autorités somaliennes doivent faire aboutir le processus électoral à la Chambre du peuple, d'ici le 25 février, conformément au communiqué du Conseil consultatif national. Nous saluons les efforts qui ont été faits depuis le mois dernier dans ce sens. Une bonne coordination entre les autorités constitutionnelles reste un facteur clef pour la conclusion du processus électoral, qui doit aboutir à l'élection présidentielle.

Le non-respect des échéances à venir fera le jeu des ennemis de la démocratie en Somalie, tels que les Chabab, un groupe terroriste. Comme le souligne le rapport du Secrétaire général (S/2022/101), les activités des Chabab ont augmenté de 17 % en 2021. La fréquence des opérations qui lui sont attribuées a également augmenté. Rien que cette année, les Chabab ont mené cinq attaques, dont quatre à Mogadiscio, qui ont fait des dizaines de morts et de nombreux blessés.

L'Ambassadeur Madeira a longuement évoqué la gravité de la menace que représentent les Chabab. Nous condamnons sans équivoque ces attentats terroristes, et nous exprimons nos condoléances aux familles des victimes. Le terrorisme représente une menace non seulement pour la Somalie, mais également pour le monde entier. Il est essentiel d'empêcher les organisations terroristes d'accéder à des ressources financières. Il est tout

aussi important de reconnaître les liens qui existent entre le terrorisme et la criminalité organisée transnationale et de prendre des mesures pour y faire face.

Dans ce contexte, nous devons reconnaître qu'il est impossible de poursuivre la lutte contre le terrorisme en Somalie sans l'AMISOM. Celle-ci apporte une immense contribution à la sécurité et à la stabilité. Je tiens à rappeler que l'Inde a contribué à hauteur d'1 million de dollars au fonds d'affectation spéciale à l'appui de l'AMISOM l'an dernier.

L'appui de la communauté internationale à la Somalie et les efforts de l'Union africaine seront essentiels pour que les acquis obtenus par l'AMISOM ne soient pas réduits à néant. Nous réaffirmons l'importance de garantir à l'AMISOM un financement prévisible et durable.

Une transition stable en matière de sécurité en Somalie exige un leadership ferme et la collaboration du Gouvernement somalien et de l'Union africaine. La reconfiguration de la Mission de l'Union africaine en Somalie est également nécessaire pour relever les défis en matière de sécurité. Nous attendons avec intérêt la proposition conjointe relative au plan de transition somalien qui sera soumise au Conseil dans les prochaines semaines.

La situation en Somalie continue d'être une source de préoccupation. Les conditions difficiles sur le plan humanitaire exigent de la communauté internationale qu'elle revoie à la hausse son appui au plan d'aide humanitaire pour 2022.

Pour terminer, les Somaliens ont le singulier honneur d'être les premiers démocrates d'Afrique. Le processus électoral en cours est l'occasion de faire revivre cet héritage. L'Inde continuera d'accompagner la Somalie et son peuple dans leur désir collectif d'un avenir stable, sûr et pacifique.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Ghana et le Kenya.

Nous voudrions tout d'abord remercier de leurs exposés respectifs M. James Swan, Représentant spécial du Secrétaire général ; l'Ambassadeur Francisco Caetano José Madeira, Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine ; et l'Ambassadeur Olof Skoog, Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations

Unies. Nous nous félicitons également de la participation du Représentant permanent de la Somalie, l'Ambassadeur Abukar Dahir Osman, à la présente séance.

Nous remercions le Secrétaire général de son rapport (S/2022/101) et saluons les progrès réalisés par le Gouvernement fédéral et toutes les parties prenantes en Somalie sur les priorités convenues dans le plan de transition de la Somalie. Nous notons l'achèvement couronné de succès des élections à la Chambre haute du Parlement fédéral, qui est composée de 54 membres, en novembre 2021. Nous relevons aussi le manque de progrès en ce qui concerne la représentation des femmes et les élections des 275 membres de la chambre basse, dont le nombre de sièges vacants reste considérable.

Nous nous félicitons, par ailleurs, des décisions prises à la conférence du Conseil consultatif national, qui s'est tenue à Mogadiscio au début du mois de janvier, et encourageons toutes les parties prenantes à poursuivre leurs efforts pour faire en sorte que les élections à la chambre basse se tiennent d'ici le 25 février, conformément au calendrier convenu.

La longueur excessive du processus électoral nuit aux efforts de consolidation de la paix et de reconstruction de l'économie. Nous exhortons tous les acteurs et dirigeants politiques somaliens à faire preuve d'un leadership et d'un patriotisme véritables en plaçant les intérêts du pays au premier plan. Nous les engageons également à apaiser les tensions politiques croissantes et à s'abstenir de toute provocation ou de tout recours à la force qui pourrait compromettre la paix et la stabilité du pays. Le cadre constitutionnel doit être préservé, et le Gouvernement fédéral somalien doit se concentrer sur son application en temps voulu.

Tout en félicitant l'Armée nationale somalienne et la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) des progrès accomplis dans leur lutte contre les Chabab et d'autres groupes armés ainsi que des efforts qu'elles ont déployés pour assurer la sécurité indispensable des élections et œuvrer en faveur de la stabilité, nous sommes profondément préoccupés par la capacité des Chabab de poursuivre leurs attaques et leurs visées politiques négatives contre le Gouvernement fédéral somalien et ses intérêts, notamment le processus électoral. C'est pourquoi nous le Conseil de sécurité ainsi que tous les partenaires internationaux à aider les forces du Gouvernement fédéral somalien et de l'AMISOM à améliorer leurs capacités opérationnelles. C'est là essentiel aux efforts de stabilisation et de consolidation de la paix en Somalie et indispensable pour vaincre et

démanteler les Chabab, leurs affiliés et d'autres réseaux terroristes qui continuent de contrôler de vastes étendues du territoire somalien en s'appuyant sur plusieurs sources de financement.

Comme d'autres groupes terroristes opérant au Sahel, en Afrique de l'Ouest et en Afrique australe, les Chabab sont un groupe transnational. Il est capital de redoubler d'efforts pour limiter leur capacité de frapper des cibles régionales et internationales et de mener des opérations en dehors de la Somalie. Le Conseil doit se montrer prêt à différencier les outils de stabilisation nationaux de ceux destinés à endiguer la menace posée par le terrorisme international. L'utilisation par les Chabab de combattants étrangers, leurs cellules dans des pays étrangers, leur affiliation à Al-Qaïda et leurs objectifs transnationaux doivent être distingués de leurs activités criminelles et politiques en Somalie. Si le Conseil était en mesure de le faire, cela pourrait inciter certains membres des Chabab à prendre leurs distances par rapport aux objectifs et opérations internationales du groupe.

Alors que le mandat modifié de la mission en Somalie doit être adopté à la fin du mois de mars, nous encourageons la poursuite des discussions sur l'avenir de l'AMISOM et attendons avec intérêt la présentation au Conseil, d'ici le 7 mars, de documents finaux clairs couvrant les domaines du concept d'opérations, du plan stratégique et du plan de soutien logistique. Nous prenons acte des discussions en cours sur le financement potentiel et global de la mission de transition en Somalie et appelons de nos vœux un financement prévisible et durable, y compris à partir des contributions statutaires de l'ONU.

Tout en félicitant le Conseil de son approche volontariste des questions humanitaires en Somalie, nous souhaitons mettre en exergue la situation humanitaire désastreuse que connaît le pays en raison de la misère causée par la sécheresse et des catastrophes naturelles, en particulier dans le sud, le centre et certaines parties du nord-est de la Somalie. Nous engageons les organisations nationales et internationales de développement humanitaire à intensifier leurs efforts dans ces régions. Nous renouvelons notre appel en faveur d'une augmentation de l'aide humanitaire à la Somalie, qui s'impose de toute urgence pour aider les civils toujours plus nombreux dans le besoin, faire face à l'aggravation de l'insécurité alimentaire, réduire les déplacements dus à la sécheresse et sauver des vies et des moyens de subsistance. Nous reconnaissons et saluons le travail de tous les soldats de la paix, agents de sécurité et personnels de

l'ONU, de l'Union africaine, des organisations communautaires régionales et des organisations de la société civile qui travaillent en Somalie pour leur sacrifice et leur détermination à faire en sorte que le pays puisse voler de ses propres ailes et assumer ses propres aspirations en matière de développement.

Pour terminer, les membres africains du Conseil de sécurité réaffirment leur respect et leur engagement en faveur de la souveraineté, de l'indépendance politique et de l'intégrité territoriale de la Somalie, et exhortent le Conseil et les autres partenaires concernés à rester saisis de la question, alors que nous nous efforçons d'apporter une paix et une stabilité durables à la Somalie. Nous encourageons le Gouvernement fédéral somalien à renforcer son rôle de chef de file en ce qui concerne le plan de transition afin d'orienter tout appui pertinent des partenaires.

M. Hunter (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie nos intervenants d'aujourd'hui de leurs observations. Les États-Unis remercient également les personnels civil et en tenue de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie et de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), qui mettent en œuvre leurs importants mandats dans un contexte extrêmement dangereux et difficile.

Les États-Unis redisent leur profonde inquiétude quant à l'évolution de la situation politique et de sécurité en Somalie. Si nous reconnaissons les progrès appréciables qui ont été réalisés depuis la réunion du Conseil consultatif national du 3 au 9 janvier pour sélectionner les membres de la Chambre du peuple, au rythme actuel, la Somalie risque de manquer une autre échéance pour l'achèvement des élections parlementaires. Nous constatons également des déploiements supplémentaires des Forces nationales de sécurité somaliennes sur les lieux de vote, ce qui suscite de nouvelles craintes de recours à la menace de la force pour influencer le vote. Les forces de sécurité ne doivent jouer aucun rôle dans la détermination du résultat des élections.

La conclusion rapide d'élections crédibles, posant les bases d'une gouvernance réactive, est un élément clef pour parvenir à une paix durable en Somalie, ainsi qu'à une sécurité renforcée et à une croissance économique inclusive. Nous appelons les dirigeants nationaux somaliens ainsi que ceux des États membres de la fédération à respecter leurs engagements en vue de mener à bien les élections parlementaires de manière crédible et transparente d'ici le 25 février.

En ce qui concerne l'AMISOM, nous relevons que la prorogation technique de trois mois de son mandat expire le 31 mars et exhortons toutes les parties à respecter les délais qu'elles ont fixés en janvier pour l'achèvement des travaux nécessaires à l'adoption d'un nouveau mandat pour une force reconfigurée. Compte tenu du calendrier très serré, les principales parties prenantes doivent avoir la possibilité d'examiner les propositions et d'apporter leurs contributions le plus tôt possible.

Les États-Unis rendent hommage aux contingents de l'AMISOM pour les sacrifices consentis. Il est essentiel d'adapter la Mission à l'évolution de la menace que représentent les Chabab et de convenir d'un plan concret pour un transfert progressif des responsabilités en matière de sécurité aux forces de sécurité somaliennes. Une mission reconfigurée, dirigée par l'Union africaine, qui aurait pour objectif d'accroître la pression sur les Chabab et d'assurer le transfert des responsabilités en matière de sécurité aux forces de sécurité somaliennes, est essentielle. Nous exhortons toutes les parties prenantes à parvenir à un consensus sur une approche susceptible de faire progresser efficacement la paix et la stabilité en Somalie et de recueillir l'appui nécessaire du Conseil de sécurité.

Les États-Unis sont conscients que les autorisations du Conseil concernant les mesures de lutte contre la piraterie au large des côtes somaliennes expirent le 3 mars. Nous espérons qu'une nouvelle résolution pourra être adoptée dans un esprit de consensus.

Enfin, les États-Unis tiennent à exprimer leur préoccupation face à la sécheresse en cours dans la Corne de l'Afrique, que le Programme alimentaire mondial a qualifiée le 8 février de pire sécheresse qui ait touché la région depuis 1981. Nous devons agir d'urgence pour sauver des vies. Nous croyons comprendre que 4,6 millions de Somaliens, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, risquent de se retrouver dans une situation d'insécurité alimentaire de crise ou d'urgence – phase 3 ou 4 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire – au cours des prochains mois.

L'Organisation internationale pour les migrations prévoit qu'entre 1 et 1,4 million de Somaliens seront probablement déplacés par la sécheresse au cours des six prochains mois.

Nous saluons le travail accompli par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Swan, et son équipe et nous exhortons le Gouvernement somalien et

les parties prenantes à mener à bien les élections nationales dans les plus brefs délais. Cela permettrait de se concentrer de nouveau sur le travail à accomplir pour concrétiser l'objectif d'une Somalie pacifique, prospère et démocratique.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, James Swan, le Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine, Francisco Madeira, et le Chef de la Délégation de l'Union européenne, Olof Skoog, pour leurs présentations.

Je salue la présence parmi nous du Représentant permanent de la Somalie, M. Osman.

J'insisterai pour ma part sur deux points : les élections, d'une part, et les enjeux sécuritaires. La France est préoccupée par le retard du processus électoral. Elle appelle les autorités fédérales somaliennes et les États membres de la fédération à mener ce processus à son terme dans les plus brefs délais. À ce titre, la France rappelle l'importance de la pleine participation des femmes, en tant qu'électrices et en tant que candidates. Elle salue les efforts des autorités somaliennes pour atteindre le quota de 30 % de femmes élues.

Les Somaliens ont urgemment besoin d'un gouvernement pleinement légitime qui puisse répondre à l'ensemble des défis auxquels le pays est confronté. L'insécurité et les changements climatiques continuent d'aggraver la situation humanitaire et l'insécurité alimentaire. Les violences sexuelles et basées sur le genre, les violations contre les enfants, et en particulier leur recrutement, doivent être combattues et leurs auteurs poursuivis. Les droits de l'homme et le droit international humanitaire doivent être respectés par tous.

Notre deuxième priorité doit être de redéfinir le partenariat entre la Somalie et la communauté internationale pour faire face aux menaces sécuritaires. Le mois prochain, le Conseil de sécurité devra se prononcer sur la sécurité maritime au large de la Somalie, ainsi que sur le futur de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). Nous devons mettre à profit cette période pour faire le bilan des initiatives menées jusqu'ici et rechercher des améliorations, dans le dialogue avec toutes les parties prenantes, et en particulier avec les autorités somaliennes.

S'agissant de la sécurité maritime, la France se félicite que les efforts collectifs aient permis de réduire la menace de la piraterie au large des côtes somaliennes. L'opération Atalanta a contribué à ce succès, comme vient de le rappeler le représentant de l'Union

européenne. Nous sommes prêts à faire évoluer ce partenariat pour qu'il soit adapté aux priorités somaliennes. Il demeure toutefois essentiel qu'une résolution remaniée puisse être adoptée avant le 3 mars. Nous travaillons étroitement avec la Somalie afin d'y parvenir.

L'Union européenne est aussi le premier soutien financier de la lutte contre les Chabab. La France condamne avec fermeté les attaques qui sont commises par ce groupe contre des civils, des personnels humanitaires et médicaux, et à l'encontre des forces somaliennes et de l'AMISOM. La menace que représente ce groupe appelle une évolution en profondeur de l'architecture de sécurité en Somalie. Nous saluons à cet égard le fait que la Somalie et l'Union africaine aient trouvé un accord sur le principe d'une mission de transition de l'Union africaine en Somalie, mission qui s'appellerait ATMIS et qui prendrait la suite de l'AMISOM.

J'aimerais souligner l'importance de cette évolution. La France appelle toutes les parties à œuvrer pour que le passage de l'AMISOM à ATMIS ne soit pas uniquement un changement de nom, mais qu'il permette de gagner en efficacité. Il est important que cette mission puisse mener des actions plus vigoureuses et mieux coordonnées contre les Chabab, tout en accompagnant dans un calendrier ambitieux le transfert des responsabilités au profit des forces somaliennes.

La France espère qu'une proposition de reconfiguration sera présentée avant le 7 mars au Conseil de sécurité, pour qu'il puisse prendre une décision avant la fin du mois de mars.

M^{me} Heimerback (Norvège) (*parle en anglais*) : Je souhaite à mon tour commencer par remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Swan, et le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, M. Madeira, de leurs exposés instructifs. Je remercie également l'Ambassadeur Olof Skoog d'avoir présenté le point de vue de l'Union européenne.

Je vais souligner cinq questions principales. Premièrement, malgré les progrès récents, nous sommes préoccupés par la lenteur du processus électoral et par les menaces qui pèsent sur sa crédibilité. Nous condamnons les attaques des Chabab et les menaces contre le personnel électoral et les candidats. Le programme de réforme économique, adopté en accord avec le Fonds monétaire international, sera gravement compromis si un nouveau gouvernement n'est pas formé rapidement cette année. Si tel est le cas, le financement international en faveur

du développement de la Somalie, notamment par la Banque mondiale, pourrait être nettement réduit, ce qui aurait une incidence néfaste sur les efforts pour consolider la paix, la stabilité et le développement en Somalie.

La Norvège appuie résolument l'action des militantes somaliennes des droits politiques, qui plaident en faveur du quota de 30 % de femmes. Nous sommes préoccupés par le fait que les élections à la chambre basse ont donné de moins bons résultats qu'en 2016. Nous demandons instamment aux responsables à tous les niveaux de redoubler d'efforts durant la phase finale du processus électoral. Une fois élues, les femmes membres du Parlement devront agir les moyens d'agir et être soutenues.

Deuxièmement, la situation relative à la protection des civils est vivement préoccupante. Les Chabab sont toujours responsables de la majorité des pertes civiles. Cependant, les forces étatiques ont plusieurs victimes civiles à se reprocher. Nous exhortons les autorités somaliennes à enquêter sur les cas de violence sexuelle et les violations graves contre les enfants et à engager des poursuites, conformément aux engagements qu'elles ont pris.

Troisièmement, comme le note le Secrétaire général dans son rapport (S/2021/101), la sécheresse actuelle représente une grave menace pour une grande partie de la population somalienne. Les chocs climatiques et le conflit ont déplacé 2,9 millions de personnes, dont la sécurité est gravement menacée. La lutte contre la sécheresse et d'autres risques de sécurité liés au climat exigera de mener des interventions durables dans les domaines humanitaire, du développement et de la consolidation de la paix, tout en œuvrant à la stabilisation et au développement à long terme.

Quatrièmement, les conditions de sécurité restent un motif de profonde préoccupation, notamment la sécurité maritime au large des côtes somaliennes et dans la région. Nous prenons note du retard pris dans la mise en œuvre du plan de transition de la Somalie. Les initiatives de réforme du secteur de la sécurité devront s'intensifier après les élections.

Il est essentiel d'établir et de soutenir un gouvernement local responsable et de l'aider à fournir des services de base à la population pour que règnent la justice et la sécurité en Somalie. Cela permettra également de prévenir l'apparition de vides de gouvernance qui pourraient être comblés par les Chabab. En étroite coordination avec les autorités aux niveaux fédéral et des districts, la Norvège appuie les efforts concrets de stabilisation dans toute la Somalie depuis près d'une décennie. Nous estimons que ces efforts contribuent à la sécurité, à la réconciliation

et au développement économique et que les activités en faveur de la stabilisation devraient être davantage prioritaires et dotées de ressources suffisantes, coordonnées et adaptées aux réalités sur le terrain.

Cinquièmement, nous saluons les progrès réalisés en faveur de la reconfiguration de la Mission de l'Union africaine en Somalie durant le dialogue récent entre la Commission de l'Union africaine et le Gouvernement fédéral somalien. Nous attendons avec intérêt la proposition conjointe de l'ONU et de l'Union africaine.

M^{me} Byrne Nason (Irlande) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Swan, le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, M. Madeira, et bien sûr mon collègue l'Ambassadeur Skoog pour leurs exposés.

Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, nous sommes actuellement témoins d'une des pires sécheresses de l'histoire récente de la région et de l'aggravation de la crise humanitaire. Les statistiques présentées par M. Swan tout à l'heure sont choquantes. Des millions de personnes souffrent de la faim et un grand nombre ont dû fuir leurs foyers. Cela aggrave les nombreux problèmes politiques et de sécurité, notamment les risques de sécurité liés au climat, auxquels la Somalie est confrontée. Ces dures réalités ne peuvent manquer d'attirer l'attention de toutes les personnes réunies autour de cette table aujourd'hui.

En tant que communauté internationale, nous avons la responsabilité de nous mobiliser et de venir en aide au peuple somalien. Cela suppose notamment de fournir les fonds supplémentaires nécessaires et de faciliter les flux financiers, et ce immédiatement. Nous devons nous inspirer des enseignements retenus lorsque la famine a été évitée en 2017, tout en nous rappelant notre échec collectif de 2011. À l'époque, la famine s'était répandue dans des circonstances très similaires à celles d'aujourd'hui.

La crise d'aujourd'hui nécessite un effort humanitaire et politique majeur, auquel l'Irlande contribuera. Nous condamnons toutes les attaques contre les travailleurs et les biens humanitaires, y compris le détournement par des profiteurs. Un accès humanitaire sûr et sans restriction doit être garanti dans tout le pays afin que l'aide vitale puisse atteindre les personnes qui en ont le plus besoin.

La catastrophe humanitaire en cours coïncide avec un moment où nous voyons enfin des progrès vers l'achèvement des élections. C'est une bonne

chose. Néanmoins, j'appelle une nouvelle fois les autorités somaliennes à faire un dernier effort pour que le processus soit mené à bien de manière équitable et transparente. Le Gouvernement pourra alors revenir à son activité principale, à savoir servir le peuple somalien. Nous espérons que les élections seront conclues rapidement et que leurs résultats seront acceptés sans la menace ou l'utilisation de la violence.

Depuis que l'Irlande a rejoint le Conseil, nous avons insisté sur la nécessité pour les femmes de jouer un rôle égal dans la vie politique et dans la sphère publique en Somalie. Nous pensons qu'une telle participation conduira à un pays meilleur, plus juste et plus sûr pour tous les Somaliens. Je me fais l'écho de l'appel lancé aujourd'hui par le Représentant spécial Swan au Gouvernement somalien pour qu'il respecte son quota de 30 % de femmes. Il s'agirait d'une étape encourageante sur la voie de l'égalité des genres, qui pourrait être poursuivie lors des prochaines élections, où nous espérons que le scrutin se déroulera sur la base d'une personne, une voix.

Nous condamnons le nombre croissant d'attaques menées par les Chabab au cours de l'année écoulée, qui ont visé les personnes impliquées dans les élections. Ces attaques continuent de toucher de manière disproportionnée les civils et, tragiquement, les enfants. Nous condamnons la violence sexuelle et fondée sur le genre généralisée dont seraient victimes les femmes et les filles. Nous devons voir les autorités somaliennes protéger les civils, veiller à ce que les responsables rendent des comptes et fournir des services à toutes les victimes et survivantes de ces crimes odieux. Je me joins au Secrétaire général pour demander aux autorités somaliennes d'adopter un nouveau plan d'action national afin de prévenir les violences sexuelles dans les conflits et d'y répondre. Il faut mettre fin à cette situation horrible pour toutes les femmes et les filles de Somalie.

L'Irlande attend avec intérêt de participer activement aux discussions sur une future mission de l'Union africaine en Somalie. Nous nous félicitons de l'accord récent sur une proposition-cadre et attendons avec impatience d'en voir les plans détaillés, qui devraient tenir compte de manière pragmatique des réalités actuelles sur le terrain et dans un contexte plus large. Le Gouvernement somalien doit mettre en place des plans réalistes pour la génération de forces afin de permettre le retrait à terme de la mission de transition de l'Union africaine en Somalie. La sécurité maritime fait bien sûr partie de ce contexte. Nous espérons qu'un consensus sera

rapidement trouvé sur le renouvellement de la résolution sur la sécurité maritime au large des côtes somaliennes (résolution 2608 (2021)).

Enfin, comme l'a dit M. Skoog ce matin, l'Union européenne a été et restera un fervent défenseur de la Somalie et de son peuple. Nous sommes impatients de travailler ensemble pour trouver une solution.

M. de la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie les représentants spéciaux Swan et Madeira, ainsi que le Chef de la Délégation de l'Union européenne, de leurs exposés. Je souhaite également la bienvenue au Représentant permanent de la Somalie.

Mes remarques porteront sur trois aspects : la situation politique, la situation sécuritaire et la situation humanitaire.

En premier lieu, le Mexique prend note des engagements convenus en matière électorale lors de la réunion du Conseil consultatif national qui s'est tenue en janvier. Les autorités somaliennes doivent mettre ces progrès à profit, rester concentrées sur le processus électoral et procéder à la mise en œuvre des décisions convenues.

Un processus électoral équitable, opportun, inclusif et transparent est absolument nécessaire pour rallier le soutien et la confiance du peuple somalien. De même, la pleine inclusion et la représentation des femmes dans la vie politique est fondamentale pour parvenir à la paix et au développement durable en Somalie. C'est pourquoi nous réitérons notre appel pour que le quota minimum de 30 % de représentation des femmes à la chambre basse soit respecté.

La situation sécuritaire du pays reste incertaine et instable, en grande partie à cause des activités des Chabab. Nous condamnons fermement les attaques de ce groupe contre les civils, le personnel humanitaire, les forces somaliennes et les contingents de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), ainsi que ses tentatives de perturber les activités électorales.

Le mandat de l'AMISOM arrivant à échéance, il est crucial que le Gouvernement somalien, l'Union africaine et l'ONU parviennent à un consensus sur les objectifs stratégiques, la taille et la composition d'une nouvelle mission qui puisse mieux faire face à la menace des Chabab tout en traçant une voie réaliste pour le transfert des responsabilités aux forces de sécurité somaliennes. Il est important que le travail technique entre les parties soit achevé dès que possible et que la documentation nécessaire soit prête pour présenter une proposition collective au Conseil de sécurité en temps voulu.

Enfin, comme nous l'avons entendu, il est extrêmement inquiétant que des millions de personnes en Somalie souffrent en raison de l'escalade de leurs besoins humanitaires. C'est en grande partie la conséquence de l'une des pires sécheresses de ces dernières années. C'est un exemple malheureux de la façon dont les changements climatiques peuvent être un facteur d'exacerbation des problèmes de sécurité, tout en exacerbant les besoins humanitaires. Le Conseil ne peut donc plus éviter d'intégrer le risque que les changements climatiques font peser sur la paix et la sécurité dans ses réponses et doit l'intégrer, sans hésitation, comme une composante nécessaire des stratégies de prévention des conflits de l'ONU.

M^{me} Alhefeti (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, M. Swan ; le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, M. Madeira ; et le Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, M. Skoog, pour leurs exposés détaillés.

Je voudrais souligner l'engagement des Émirats arabes unis à travailler et à coopérer avec l'ONU et la communauté internationale afin de prendre des mesures conjointes pour promouvoir la paix, la prospérité et la stabilité en Somalie. Nous saluons à cet égard les efforts inlassables déployés par la Mission de l'Union africaine en Somalie, le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie et la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie pour apporter le soutien nécessaire à la Somalie.

La séance d'aujourd'hui intervient à un moment où la Somalie souffre de conditions humanitaires, sécuritaires et environnementales difficiles qui nécessitent des efforts internationaux globaux visant à relever tous les défis. C'est pourquoi les Émirats arabes unis souhaitent souligner les quatre points suivants.

Premièrement, l'accent doit être mis sur le soutien à la voie politique comme base pour atteindre une paix durable en Somalie. Nous encourageons toutes les parties à s'engager dans un dialogue positif, en donnant la priorité à la tenue d'élections inclusives qui répondent aux espoirs et aux aspirations du peuple somalien.

Nous faisons ici référence aux faits nouveaux positifs survenus dans le processus politique grâce à la tenue d'élections pour tous les sièges de la Chambre haute, ainsi qu'au Conseil consultatif national qui est parvenu à un consensus sur les procédures électorales

et à sa décision d'accélérer la tenue des élections de la Chambre du peuple avant le 25 février. Nous espérons que la proportion de femmes participant à la vie politique et aux processus électoraux en Somalie augmentera pour atteindre le quota de 30 %, comme indiqué dans l'accord électoral. Nous soulignons également l'importance d'assurer la sécurité et la protection des femmes qui sont candidates à des fonctions politiques.

Deuxièmement, nous voudrions attirer l'attention sur l'appel lancé par le Secrétaire général dans son rapport (S/2022/101) sur l'importance de fournir une assistance à la Somalie pour faire face aux menaces à la sécurité qui entravent l'instauration d'une paix durable dans ce pays, notamment ce mouvement terroriste que sont les Chabab, qui continuent de lancer des attaques et cherchent à affaiblir l'influence des forces de sécurité, à travers leur contrôle de pans du territoire national, notamment dans le centre et le sud de la Somalie.

Dans le contexte des progrès réalisés récemment dans les pourparlers entre les acteurs concernés sur la reconfiguration de l'AMISOM, nous soulignons que ce processus doit être mené avec prudence, notamment en ce qui concerne le transfert des responsabilités en matière de sécurité aux forces de sécurité somaliennes, grâce à des mesures réfléchies, pour éviter de créer un vide dont les Chabab pourraient profiter pour consolider leur contrôle ou étendre leur champ d'action.

Troisièmement, la situation humanitaire en Somalie continue de se détériorer en raison de la fréquence élevée des actes de violence et des catastrophes naturelles, ce qui a entraîné une augmentation des déplacements internes et privé environ 3 millions de Somaliens d'un accès à de nombreux services de base. Nous soulignons ici l'importance de l'acheminement complet, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire, tout en assurant la protection des travailleurs humanitaires.

Quatrièmement, dans le contexte d'une Somalie confrontée à une situation d'urgence en raison de catastrophes naturelles, nous exhortons l'ONU, l'AMISOM et ses partenaires à aider la Somalie à faire face aux conséquences des changements climatiques, qui ont exacerbé l'insécurité alimentaire. Il est possible d'œuvrer en faveur de l'expansion de l'utilisation des énergies renouvelables dans le cadre des processus de paix, ce que mon pays considère comme une mesure importante pour atténuer les effets des changements climatiques, sans parler de son faible coût et de ses avantages pour les communautés locales.

Mon pays salue les mesures efficaces visant à lutter contre la piraterie ainsi que d'autres mesures qui ont été prises, qui témoignent de ce qui peut être réalisé en renforçant les partenariats et l'action multilatérale pour faire face aux défis et aux problèmes régionaux et internationaux et en promouvant la paix et la sécurité internationales.

Pour terminer, mon pays appelle la communauté internationale à réaffirmer son engagement envers le peuple somalien afin qu'il puisse connaître la sécurité, la stabilité et la prospérité.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial James Swan, le Représentant spécial Francisco Madeira et l'Ambassadeur Olof Skoog de leurs exposés. Je tiens également à saluer la présence de l'Ambassadeur Abukar Osman à la présente séance.

Mon intervention portera principalement sur deux questions : les élections et la sécurité.

En ce qui concerne la première question, le Brésil se félicite des progrès importants accomplis jusqu'à présent par la Somalie en matière d'élections. Nous avons suivi de près chaque étape de ce processus et étudié attentivement le dernier rapport du Secrétaire général (S/2022/101), qui salue les progrès accomplis dans la mise en œuvre des accords électoraux du 17 septembre 2020 et du 27 mai 2021.

Tout en saluant l'achèvement crucial du processus électoral à la Chambre haute, nous espérons qu'il en sera de même pour les élections à la Chambre du peuple.

Nous invitons la société somalienne à considérer les 26 % de représentantes élues à la Chambre haute comme un accomplissement historique qui devrait faire progresser la représentation des femmes dans la vie politique somalienne.

La deuxième question que je voudrais aborder en détail aujourd'hui est la sécurité. Qu'il me soit permis de réaffirmer que le Brésil rejette et condamne fermement le terrorisme. Je voudrais également remercier les troupes de la Mission de l'Union africaine en Somalie et les forces armées somaliennes de leur travail quotidien courageux et vital dans une situation qui, comme nous le savons tous, reste instable et dangereuse. En outre, nous voudrions exprimer nos condoléances aux familles des victimes des récentes attaques terroristes, notamment celles qui ont été perpétrées dans les régions de Banaadir, dans le Djoubaland, dans l'État du Sud-Ouest et dans le Hirshébeli, ainsi qu'à Mogadiscio et dans ses environs.

Le Brésil approuve pleinement le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie pour la protection des enfants en période de conflit armé et juge que le partenariat entre l'ONU et l'Union africaine sur cette question prioritaire est d'une importance cruciale, nous sommes néanmoins profondément préoccupés par les niveaux alarmants de violations graves commises contre des enfants, qui ont été signalés par la Représentante spéciale Gamba de Potgieter. Les tirs de mortier lancés à Baidoa le 27 novembre – qui ont même touché le complexe des Nations Unies – illustrent la menace que le terrorisme fait peser sur la stabilité politique. Les Chabab ont revendiqué l'attaque et ont indiqué clairement qu'ils avaient planifié cette opération pour le premier jour des élections à la Chambre du peuple dans la ville.

Un autre point que je voudrais soulever concerne les liens importants qui existent entre le processus électoral et la stabilité en Somalie. Nous comprenons que les problèmes en matière de santé depuis 2020 ont été la principale cause du report des élections. Cependant, le report des élections, le fait que des sièges parlementaires sont vides et la prorogation des mandats constituent autant de risques pour la stabilité politique.

La menace posée par les Chabab ne fait qu'exacerber la situation. C'est pourquoi le Brésil appuie les accords électoraux historiques qui ont été conclus et exhorte la Somalie à les mettre pleinement en œuvre et à mener à bien le processus de sélection de ses représentants. Nous espérons également que tous les acteurs politiques – nationaux et locaux – privilégieront la stabilité de la fédération au cours des prochains mois.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général, M. James Swan, le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie, M. Francisco Caetano Jose Madeira, et le Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, M. Olof Skoog. Je salue la présence de l'Ambassadeur Osman, Représentant permanent de la Somalie, à cette réunion.

Ces derniers temps, les parties somaliennes ont continué à faire avancer le processus électoral, contre toute attente. Le Conseil consultatif national, lors de sa réunion tenue au début de janvier, a pris des décisions visant à renforcer le processus électoral et à en accélérer la progression. Les parties somaliennes ont finalement réglé leurs différends par le dialogue et la consultation

et ont pris des mesures importantes pour mettre en œuvre les accords électoraux du 17 septembre 2020 et du 27 mai 2021.

Nous encourageons les parties somaliennes à continuer de privilégier l'intérêt supérieur du pays, à faire preuve de retenue, à surmonter leurs divergences et à faire avancer le processus électoral dans le respect des échéances fixées, de manière à créer des conditions favorables à la reconstruction nationale.

Après 30 années de guerre, la Somalie est confrontée à de multiples et graves défis. La communauté internationale doit respecter le principe qui veut que ces efforts doivent être pris en main et dirigés par les Somaliens, faire preuve de la patience nécessaire et fournir une assistance constructive à l'organisation des élections en Somalie et au processus d'édification de l'État au lieu d'exercer continuellement des pressions excessives.

La situation en matière de sécurité en Somalie reste instable. Depuis le début de l'année, les violentes attaques terroristes lancées par les Chabab ont fait des dizaines de morts. La Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) fait depuis longtemps de grands sacrifices pour maintenir la sécurité et la stabilité en Somalie. La Chine tient à rendre hommage à tous les soldats de la paix.

La Somalie et l'Union africaine sont parvenues à un accord sur la reconfiguration de l'AMISOM. Nous attendons avec intérêt les discussions entre le Secrétaire de l'ONU et le Gouvernement somalien, l'Union africaine, les principaux donateurs et d'autres acteurs en vue de présenter un rapport réaliste et réalisable sur la taille et la composition d'une AMISOM reconfigurée et sur l'appui logistique de la Mission à l'appui de la mise en œuvre du plan de transition de la Somalie.

Le Conseil peut se référer à un tel rapport lorsqu'il envisage des décisions à l'avenir. La Chine appelle les principaux bailleurs de fonds à assurer le financement durable et prévisible de l'AMISOM afin d'éviter tout déficit qui pourrait entraver ses opérations de lutte contre le terrorisme. L'avenir de la Somalie doit être pris en main par les Somaliens.

Alors que la transition du secteur de la sécurité en Somalie entre dans une nouvelle phase, il incombe à la communauté internationale d'intensifier son appui au pays et de l'aider à développer les capacités nécessaires pour assurer sa sécurité dans les meilleurs délais. Dans le même temps, nous devons soutenir fermement les

efforts déployés par la Somalie pour préserver sa souveraineté nationale et son intégrité territoriale en luttant contre les actes de séparatisme.

La Somalie est actuellement confrontée à une grave crise humanitaire. Les pires sécheresses depuis 30 ans ont provoqué de mauvaises récoltes, tué le bétail et fait monter les prix en flèche. Soixante-dix pour cent de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et près de la moitié a un besoin urgent d'aide humanitaire.

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a récemment annoncé un plan d'aide humanitaire de 1,5 milliard de dollars pour 2022. La Chine appelle la communauté internationale à accroître les financements et à accorder une aide humanitaire d'urgence au peuple somalien, notamment des vivres, de l'eau et des vaccins contre la maladie à coronavirus (COVID-19). Parallèlement, nous devons reconnaître le rôle que joue le développement dans l'amélioration de la situation humanitaire et de sécurité et aider la Somalie à surmonter ses problèmes de gouvernance, à renforcer ses capacités de développement afin de devenir autonome, de créer des emplois et de stimuler sa croissance, et à éliminer les causes profondes du conflit.

La Somalie est un pays important de la Corne de l'Afrique et sa paix et sa stabilité sont essentielles à la dynamique régionale. Afin d'aider les pays de la région, dont la Somalie, à relever le triple défi de la sécurité, du développement et de la gouvernance, la Chine a proposé une initiative de développement pacifique dans la Corne de l'Afrique. Elle continuera à prêter main forte aux pays de la région pour qu'ils trouvent des voies de développement adaptées à leurs réalités nationales, à appuyer le règlement des différends ethniques, religieux et frontaliers par des solutions africaines et à accompagner les efforts visant à créer un environnement uni, stable et harmonieux pour le développement de la Corne de l'Afrique. La Chine est convaincue que la Somalie et les autres pays de la région pourront prendre en main le destin de leur pays et de la région grâce à leurs efforts inlassables et qu'une paix, un ordre et une stabilité durables prévaudront dans la Corne de l'Afrique.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Swan, l'Ambassadeur Madeira et l'Ambassadeur Skoog, Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, de leurs observations et recommandations éclairantes.

L'Albanie suit avec la plus grande attention la situation actuelle en Somalie, un pays pivot pour la Corne de l'Afrique, qui est confrontée à plusieurs défis tenaces.

Je voudrais souligner plusieurs points.

Premièrement, l'Albanie espère que le processus électoral sera mené à terme sans nouveaux retards et se félicite de l'accord politique du 9 janvier. Nous appelons toutes les parties à assumer leurs responsabilités et à ne pas mettre en péril le succès des élections. Nous estimons qu'un processus électoral transparent et crédible en Somalie stimulera le développement du pays et permettra d'assurer sa sécurité, sa stabilité et un plus grand bien-être pour sa population.

La démocratie est bien plus que de simples élections. Il s'agit d'un édifice dont la construction exige des efforts jour après jour. Tous les groupes et toutes les composantes de la société somalienne doivent être représentés de manière adéquate, en particulier ceux dont la voix n'est toujours pas entendue. Nous prenons note de l'amélioration du quota de femmes à la Chambre haute et encourageons les autorités somaliennes à confirmer leur engagement à porter leur représentation à au moins 30 %, comme convenu, à la Chambre du peuple. Nous ne devons pas nous contenter de moins, mais demander plus, jusqu'à ce que les femmes puissent jouir pleinement de leurs droits légitimes, sans menaces ni violence, et apporter leur contribution indéniable à la consolidation de la démocratie et à une société plus prospère.

Deuxièmement, nous prenons acte des résultats encourageants de la réunion entre la Commission de l'Union africaine pour la Somalie, la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et le Gouvernement fédéral somalien sur la nature et les procédures de la nouvelle mission de transition de l'Union africaine en Somalie.

Le mandat de l'AMISOM prenant fin le 31 mars, nous appelons toutes les parties prenantes à ne ménager aucun effort pour régler les détails techniques, notamment en ce qui concerne les aspects opérationnels et financiers de la nouvelle mission. Celle-ci doit être en mesure de relever efficacement les défis à venir et, à terme, passer le flambeau de la sécurité aux forces de sécurité somaliennes.

Troisièmement, l'Albanie condamne fermement les attaques des Chabab et les affrontements en cours entre les acteurs traditionnels et non traditionnels. Le mois dernier, la multiplication et l'intensité croissante des activités terroristes a entraîné une hausse exponentielle

du nombre de victimes innocentes. La menace de l'extrémisme violent doit être combattue fermement par la coopération de toutes les parties prenantes nationales et internationales afin d'éviter que des groupes terroristes anciens et nouveaux ne s'engouffrent rapidement dans la brèche pour exploiter le vide sécuritaire.

Tout en reconnaissant les progrès réalisés par Mogadiscio, nous ne devons pas baisser la garde en matière de sécurité maritime. Comme le soulignent souvent nos partenaires somaliens, il ne s'agit pas seulement de lutter contre le phénomène de la piraterie mais aussi, et surtout, de combattre toutes sortes d'activités criminelles dans l'ensemble de la région.

Enfin, l'Albanie suit avec une profonde inquiétude la situation humanitaire désastreuse dans le pays. Les Somaliens ont subi des décennies de conflits, des chocs climatiques récurrents, notamment de graves sécheresses, et des épidémies. Aucun effort ne doit être épargné pour leur apporter une aide humanitaire et assurer la protection de près de 8 millions de personnes dans le besoin. Dans ce contexte, il convient d'accorder une attention particulière aux femmes, notamment aux jeunes, qui sont exposées à un risque accru de violence, de harcèlement et d'atteintes sexuels.

Nous partageons les préoccupations du Secrétaire général concernant les graves violations des droits de l'enfant. Le recrutement d'enfants et les attaques contre des écoles et des hôpitaux mettent à genoux la jeune génération et signent leur condamnation. Il faut mettre un terme à de tels actes qui ne sauraient être tolérés. L'Albanie se tient aux côtés du peuple somalien et appelle tous les acteurs et toutes les parties concernées à intensifier leurs efforts pour une Somalie plus stable, plus sûre et plus prospère.

La Présidente (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la Fédération de Russie.

Nous remercions de leurs exposés circonstanciés M. James Swan, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), et M. Francisco Caetano José Madeira, Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). Nous avons également écouté avec attention les observations faites par l'Ambassadeur Olof Skoog, Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies. Nous nous félicitons de la participation à la présente séance de M. Abukar Dahir Osman, Représentant permanent de la Somalie.

Nous avons étudié de près le récent rapport du Secrétaire général (S/2022/101). La Somalie continue d'avancer dans son processus électoral. Les élections à la Chambre haute du Parlement fédéral ont eu lieu en octobre 2021 et celles à la chambre basse sont en cours. Nous espérons que le pays sera bientôt en mesure d'achever le processus électoral conformément aux accords du 17 septembre 2020 et du 27 mai 2021. Nous exhortons toutes les branches du Gouvernement somalien à régler leurs différends par la voie du dialogue exclusivement.

Nous saluons la contribution apportée par l'AMI-SOM et le Bureau de M. Swan à l'apaisement des tensions au sein du Gouvernement fédéral somalien fin décembre et début janvier. Nous appelons la MANUSOM à accorder plus d'attention à la prévention de telles situations, notamment en coopérant avec les administrations régionales. Nous espérons que tous les participants au processus politique somalien continueront de travailler ensemble afin d'établir une structure fédérale stable dans le pays. L'intégrité territoriale et l'unité de la Somalie doivent être préservées.

Les conditions de sécurité restent tendues en Somalie. Nous sommes préoccupés par la forte augmentation des activités des Chabab, qui contrôlent de vastes zones du sud et du centre de la Somalie. Leurs combattants continuent de mener des attaques très médiatisées faisant un grand nombre de victimes, notamment des attaques terroristes dans les villes et des attaques contre les positions et les bases de l'AMISOM et de l'Armée nationale somalienne. Nous prenons note des efforts déployés par le Gouvernement somalien et des autres pays de la région pour lutter contre le terrorisme, qui représente une menace transfrontière.

Nous saluons les progrès réalisés dans la formulation d'une position commune de l'Union africaine et du Gouvernement fédéral somalien concernant la future architecture de sécurité du pays. Nous attendons le rapport sur le résultat des travaux de l'équipe spéciale quadripartite chargée de préparer la reconfiguration de la Mission, de mettre à jour le concept des opérations et de préparer une nouvelle feuille de route pour l'appui logistique.

Nous appelons à suivre une approche équilibrée en ce qui concerne la reconfiguration de l'AMISOM. Il est crucial de prendre dûment en compte les vues et les priorités du pays hôte. Le transfert des responsabilités en matière de sécurité à l'Armée nationale somalienne doit se dérouler progressivement en fonction de la situation sur le terrain.

Nous sommes convaincus que dans le contexte actuel, marqué par la persistance de la menace terroriste, il est prématuré de parler d'un retrait de la mission de maintien de la paix de l'Union africaine. Nous convenons avec les dirigeants régionaux qu'assurer un financement suffisant, prévisible et durable de la Mission doit être une priorité. Nous sommes favorables à ce que le Conseil de sécurité réfléchisse à diverses options pour permettre à la communauté internationale de fournir une aide supplémentaire aux Somaliens et à l'AMISOM.

Nous appelons l'ONU et les partenaires régionaux et internationaux à continuer de fournir une aide à la Somalie, tout en respectant pleinement sa souveraineté, son intégrité territoriale et son indépendance politique et sans s'ingérer dans ses affaires intérieures.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Somalie.

M. Osman (Somalie) (*parle en anglais*) : Je vous adresse, Madame la Présidente, ainsi qu'à la délégation de la Fédération de Russie, nos sincères félicitations et nos meilleurs vœux de réussite durant votre présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci. Je salue également la présence de M. James Swan, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie ; de M. Francisco Madeira, Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine ; et de l'Ambassadeur Olof Skoog, Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies. Je les remercie de leurs exposés détaillés.

Le Gouvernement fédéral somalien est heureux d'annoncer qu'au cours des dernières semaines, 45 % des membres de la Chambre du peuple ont été élus dans tous les États membres de la fédération. Ces progrès réguliers montrent que le Gouvernement fédéral somalien est déterminé à ce que le processus électoral soit libre, transparent, crédible et inclusif.

Le Conseil consultatif national s'est réuni dernièrement. Il a pu à cette occasion répondre aux préoccupations exprimées par les dirigeants des États membres de la fédération, les candidats d'opposition et la société civile. En conséquence, la rectification convenue a permis de parvenir rapidement au nombre d'élus actuel. Le processus électoral a repris de l'élan, retrouvé sa crédibilité et regagné la confiance du peuple somalien, et nous tenons absolument à le mener à bien dans les plus brefs délais.

Dans le domaine de la sécurité, nous avons tenu des consultations de haut niveau avec l'Union africaine et signé un accord énonçant les principes et les modalités de la nouvelle mission de transition, et nous avons adopté une feuille de route claire en vue de réaliser trois objectifs clefs, conformément à la résolution 2568 (2021), à savoir un concept des opérations conjoint, une proposition conjointe concernant la mise en place d'une nouvelle mission et des options concernant l'élaboration d'un plan d'appui logistique.

Les équipes techniques du Gouvernement fédéral somalien, de l'Union africaine et de la Mission de l'Union africaine en Somalie ont récemment achevé une semaine de consultations à Addis-Abeba, qui ont porté sur l'objectif stratégique et les paramètres de la nouvelle mission de transition de l'Union africaine en Somalie, l'accent étant mis sur le nouveau mandat attendu, l'objectif stratégique final, les objectifs clefs, la composition, les critères, la stratégie de sortie et les phases de transition.

Nous avons l'esquisse d'une nouvelle mission qui sera agile, mobile et capable de lutter efficacement, mais dont les capacités correspondront également au niveau de la menace en Somalie et qui sera guidée par le plan de transition de la Somalie. Notre objectif et notre priorité durant la phase de transition sera de renforcer les capacités de forces de sécurité somaliennes correctement formées, équipées, abordables et autonomes. Sur la base de ces objectifs, nous pouvons nous engager à assumer pleinement la responsabilité de la sécurité dans toute la Somalie.

Notre engagement pour notre sécurité ne se limite pas à la terre ferme, il englobe également nos eaux nationales. Il me plaît d'annoncer que le Bureau du Procureur général de la Somalie dispense une formation spécialisée et rigoureuse sur les questions maritimes aux procureurs, aux juges, aux garde-côtes et aux divisions de la police et des enquêtes pénales depuis quatre ans au niveau des États membres de la fédération. Nous avons accéléré nos efforts pour mettre en place nos organismes chargés de faire respecter le droit maritime et leur donner les moyens d'agir, et nous avons créé une unité maritime spécialisée qui est spécifiquement chargée de lutter contre la criminalité maritime internationale, notamment la pêche illégale, non déclarée et non réglementée dans les eaux somaliennes, qui est de plus en plus répandue.

Étant donné que nous approchons de la fin du renouvellement technique de trois mois de la résolution 2608 (2021), nous nous félicitons qu'il soit prévu d'abroger la résolution du Conseil de sécurité sur la lutte contre la piraterie, à son expiration le 3 mars prochain.

Le Gouvernement fédéral somalien répète qu'il ne demandera pas d'autre renouvellement ou modification de cette résolution, puisqu'elle a atteint ses objectifs fixés il y a près de 15 ans. Nous remercions nos partenaires internationaux des efforts collectifs déployés au cours des dernières décennies afin d'éliminer la menace de la piraterie et des vols à main armée en mer au large des côtes somaliennes. Nous continuerons d'œuvrer à la sécurité

de notre domaine maritime et au développement durable conformément aux priorités nationales somaliennes.

La Présidente (*parle en russe*) : Il n'y a plus d'orateur ou d'oratrice inscrit sur la liste. Je vais maintenant lever la séance afin que le Conseil puisse poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations à huis clos.

La séance est levée à midi.